

Radio France : Mathieu Gallet était déjà dépensier à l'INA

Le *Canard enchaîné* vient de sortir de nouvelles révélations sur le très dépensier Mathieu Gallet.

Déjà au cœur d'une polémique sur les frais de rénovation de son bureau, le prix de son conseiller en communication ou encore ses sièges auto, le président de *Radio France* est de nouveau sous le feu des critiques après les révélations de l'hebdomadaire satirique [sur ses dépenses lorsqu'il était président de l'INA](#).

Selon le *Canard Enchaîné*, ce dernier aurait dépensé plus d'un million d'euros en frais de conseil et 125 000 euros pour rénover ses bureaux (déjà) à l'INA. M. Gallet aurait ainsi engagé six cabinets différents de consultants de 2010 à 2014, dont la plupart sans mise en concurrence préalable.

Mardi 31 mars, le président de *Radio France* a fait part de son intention de porter plainte contre ces « *allégations diffamatoires* ». Ce dernier s'est dit « *déterminé à poursuivre sa mission de transformation de Radio France* » malgré une « *campagne de déstabilisation particulièrement violente* » contre lui. Il « *conteste les informations mensongères publiées par le Canard enchaîné daté du 1^{er} avril 2015* ».

« *Parmi elles, l'accusation selon laquelle des contrats auraient été conclus [...] sans mise en concurrence est particulièrement grave* », ajoute-t-il. Et d'affirmer que les contrats ont « *fait l'objet de procédures de mise en concurrence, conformément à la législation applicable et aux règles internes de l'Institut* ». Pour conclure, il invite « *l'INA, qui dispose de tous les éléments à ce sujet* » à « *bien vouloir apporter le démenti le plus ferme à ces allégations* ».

[Voir notre infographie de Radio France](#)

Crédit photo : ninagovpl via Flickr (cc)